

Communiqué de presse

Paris, le 05 mai 2026

## Été 2025 : le nombre des noyades en augmentation, la vigilance de tous doit être renforcée

Dans son bilan annuel des noyades survenues durant l'été 2025, Santé publique France révèle une hausse notable des noyades et des noyades suivies de décès par rapport à 2024. Les épisodes de fortes chaleurs de l'été 2025 ont contribué à cette augmentation. Les noyades concernent toutes les tranches d'âge et tous les types de lieux de baignade (mer, piscine, cours d'eau et plan d'eau). Dans un contexte de changement climatique avec l'extension de la période propice aux baignades, tous les acteurs se mobilisent pour renforcer la surveillance et la prévention contre les noyades. Pour prendre en compte ces éléments, Santé publique France avance le début de la période de surveillance dès le 1er mai 2026. Les ministères chargés de la Santé et des Sports renforcent leurs campagnes de prévention ciblant notamment les personnes âgées et les risques liés à la consommation d'alcool, dans un nouveau partenariat avec Voies navigables de France.

### Augmentation des noyades et des noyades suivies de décès, notamment pendant les périodes de fortes chaleurs

Selon les données publiées par Santé publique France aujourd'hui, **entre le 1er juin et le 30 septembre 2025, 1 418 noyades ont eu lieu en France dont 409 suivies de décès soit 29 %**. Ces chiffres sont en hausse par rapport à la même période en 2024 (respectivement de +14 % et +16 %).

**Sur la seule période du 19 juin au 8 juillet 2025, 355 noyades ont été recensées soit une augmentation de 135 % par rapport à la même période en 2024**, en lien probable avec une vigilance canicule orange/rouge sur cette période, qui a entraîné une augmentation de la fréquentation des sites de baignade. Pour cette même période en 2025, **106 noyades ont été suivies de décès (+172 % par rapport à la même période en 2024)**.

**Les adultes ont représenté 57 % des victimes de noyade et les moins de 6 ans un peu plus du quart (27 %). Ces proportions sont relativement stables.** Parmi les noyades suivies de décès, **9 noyades sur 10 ont concerné les adultes. Toutefois, une augmentation du nombre de noyades suivies de décès a été observée chez les adolescents (13-17 ans) avec 21 décès en 2025 vs 10 en 2024**. Les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont représenté environ la moitié des décès par noyade quel que soit l'âge et 33 enfants et adolescents sont décédés d'une noyade en cours d'eau/plan d'eau entre le 1er juin et le 30 septembre 2025 (58 % des décès dans cette classe âge) contre 20 en 2024 sur la même période. Pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage eu lieu en piscine privée en ce qui concerne les mineurs et en mer en ce qui concerne les adultes. Le nombre important de noyades observées chez les mineurs, que ce soit les enfants ou les adolescents, doit faire l'objet d'une attention particulière en termes de prévention du fait de la plus grande vulnérabilité de ces classes d'âge.

Les régions du sud et les zones côtières de l'Hexagone ont enregistré le plus grand nombre de noyades. **Quatre régions** ont concentré près des deux tiers du total des noyades (59 %) : **Provence-Alpes-Côte d'Azur (332 noyades), Nouvelle-Aquitaine (203), Occitanie (194) et Auvergne-Rhône-Alpes (114)**. Ensemble, elles ont rassemblé près de la moitié des noyades suivies de décès (46 %).

### Extension de la période de surveillance des noyades dans un contexte de changement climatique

Face à l'allongement de la période propice aux baignades dans un contexte de changement climatique et à des conditions météo de plus en plus clémentes dès le mois de mai, **Santé publique France démarre, à partir de cette année, la surveillance le 1er mai pour répondre à ces nouveaux enjeux**.

Le dispositif de surveillance des noyades, reste basé sur les noyades accidentelles recensées à partir des passages aux urgences pour noyades et des noyades suivies de décès sur le lieu de noyade dans l'Hexagone et en Outre-Mer. Les données concernant les noyades non suivies de décès proviennent du réseau de surveillance OSCOUR® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France et les données concernant les noyades suivies de décès sur le lieu de noyade sont collectées par le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques (SNOSAN).

**Au cours de l'été 2026, trois points de situation seront partagés avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la surveillance et la prévention permettant de suivre l'évolution du nombre de noyades recensées et d'adapter les messages de prévention durant toute la saison. Ces points seront également publiés sur le site de l'Agence et accessibles à tous.**

**Pour l'été 2026, une prévention ciblant les facteurs de risque des noyades les plus graves**

L'étude de Santé publique France sur les [facteurs de risque de gravité des noyades](#), publiée en septembre 2025, indique que **les personnes de 65 ans et plus ont trois fois plus de risque que leur noyade soit grave (indication d'un décès, d'une anoxie (arrêt cardio-respiratoire en cours d'installation ou avéré et coma aréactif) ou d'une hospitalisation longue) par rapport aux 0-5 ans.** L'étude montre également que la consommation d'alcool augmente le risque de noyades graves et mortelles.

Pour l'été 2026, les ministères de la santé et des sports rediffuseront les campagnes avec les **messages de prévention à destination des personnes âgées**. En partenariat avec « Voies navigables de France », **de nouveaux messages ciblant spécifiquement les risques de noyades liés à la consommation de l'alcool seront également diffusés.** Ce partenariat permettra ainsi de mieux sensibiliser sur ce risque, les noyades impliquant l'alcool ayant majoritairement lieu dans des cours d'eau ou plan d'eau. **Les ministères relayeront également la campagne #coulepastonété de « Voies navigables de France » qui vise à sensibiliser sur les dangers de la baignade dans les zones non autorisées du réseau fluvial, en ciblant plus particulièrement les enfants et les adolescents de moins de 18 ans.**

La campagne des ministères est déclinée sous forme d'affiches et de supports vidéos, diffusés sur les sites de pratiques, les clubs de plage, les campings et hôtelleries de plein air, et auprès des professionnels de santé :

- **Personnes âgées**



- **Alcool et risques de noyades**



- **Campagne « Coule pas ton été » de Voies navigables de France**

Téléchargez le kit de communication : [#Coulepastonété : partagez la campagne de prévention - VNF](#)



- **Kit de communication du Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative :**  
<https://www.sports.gouv.fr/prevention-des-nyades-autres-supports-de-communication-9882>

## Les bons gestes pour se baigner en sécurité

- **Les enfants, on ne les quitte pas des yeux et on se baigne avec eux**

- Surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
- Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants qui jouent au bord de l'eau
- Se baigner avec les jeunes enfants
- Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

- **Apprendre à nager est un élément clé**

Familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge et leur apprendre à nager le plus tôt possible

- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Quel que soit son âge, il est toujours temps d'apprendre à nager.

- **Pour que se baigner reste un plaisir, soyons prudents et vigilants**

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Ecouter son corps et reporter sa baignade en cas de fatigue, problèmes de santé...
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

- **Pour les personnes âgées ou présentant des facteurs de risque liés à la santé**

- Adaptez l'intensité et la distance de nage à vos capacités : tenez compte de votre état de forme et ne surestimez pas votre niveau de natation
- Demandez conseils à votre médecin ou pharmacien, en particulier si vous avez une maladie chronique (maladie cardiaque, épilepsie, ...) ou si vous prenez des médicaments

- **Alcool et risque de noyade**

La consommation d'alcool :

- Altère le jugement et augmente la prise de risque
- Dilate les vaisseaux sanguins occasionnant un risque d'hypothermie
- Diminue la réactivité des voies respiratoires diminuant les chances de survie dans l'eau

Évitez toute consommation d'alcool avant et pendant votre baignade ou activité nautique

Privilégiez l'eau pour vous hydrater

En cas de consommation d'alcool :

- Ne pilotez pas d'engins (bateau ou scooter des mers)
- Éloignez-vous des bords de l'eau (rives, berges, quais) pour éviter les chutes dans l'eau

### Pour plus d'informations et de ressources de prévention :

- [Noyade – Santé publique France](#)
- [Baignades et activités nautiques - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)
- [Se baigner en toute sécurité - Prévention des noyades | sports.gouv.fr](#)
- [Prévention aux risques de la baignade dans les cours d'eau et plans d'eau | Voies navigables de France](#)

### CONTACTS PRESSE

Santé publique France : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées : [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)

**Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative :** [presse@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:presse@jeunesse-sports.gouv.fr)  
**Voies navigables de France :** [rp-vnf@maarc.fr](mailto:rp-vnf@maarc.fr)